

## **Compte-rendu du comité Directeur UFOLEP du jeudi 05 mars 2020**

**Présents** : L. Dameron, A. Venel, J-C. Bezot, P. Deon, G. Balourdet, R. Bougé, M et M-C Cellier, A. Geoffroy.

**Assistent** : Madame R. Cherpin, Responsable Administrative et Financière de la Ligue de l'Enseignement, et M. Mayenga (Délégué Départemental).

**Excusé** : F. Beaurain (Délégué Général de la Ligue de l'Enseignement).

Ouverture de la séance à 18h00.

### **1. Approbation du PV du 13/02/2020.**

Le PV est approuvé, moyennant les mises au point et précisions concernant le point 3 (préparation de l'AG 2020) et contenues dans le point 2 ci-après.

Alain conteste les tarifs identiques pour les " pratiquants et les non pratiquants". Cette question est posée à l'AG par Marcel. A suivre.

### **2. Modifications à l'ordre du jour de l'AG 2020.**

A l'AG seront soumises au vote, uniquement les candidatures issues du Comité Directeur, pour les AG Nationale et Régionale.

Appel et dépôt des candidatures pour le CD et les commissions.

Laurent annoncera sa démission de la présidence. Son successeur sera désigné au CD suivant.

La préparation des documents et des enveloppes est maintenue le lundi 16 mars à 14h00. Les statuts du Comité Aube devront être revus et réactualisés pour l'AG 2021.

### **3. Arrêt des comptes**

Rosine, présente le bilan financier de l'UFOLEP au CD.

Elle fait ressortir l'excédent de l'exercice 2019 d'un montant de l'ordre de 21 000€ (sera finalisé en tenant compte des observations et décisions faites lors de ce CD). Ce bénéfice s'explique en partie par la réduction de la masse salariale suite au départ d'Orlane.

Les produits " licences" sont en augmentation de 2970,94€

Les charges locatives, les dépenses pour les récompenses et les réceptions sont en baisse.

Des ajustements seront faits concernant les provisions, l'achat de matériel.

A noter que nous conservons une marge de manœuvre sur les 3 ans à venir avec la subvention FONJEP concernant Mervyn.

Divers :

Les engagements aux compétitions nationales seront à la charge des clubs. (Décision CD).

Rosine fait le point avec Emilie, tous les 15 jours, puis tous les mois, sur le suivi du paiement des factures.

Rosine attire l'attention du CD sur le remboursement des repas à Mervyn lors des

formations PSC1, qui doit être forfaitaire (9,30€).

#### **4. Commission arbitrage.**

Suite au conflit opposant 6 arbitres au responsable de la commission Yannick Cuisin, ont été convoqués pour audition Eric Clavier, Pascal Gouelle et Yannick Cuisin. Ce dernier a fait savoir par écrit motivé qu'il ne pourrait être présent.

Par ailleurs, le Responsable de la Commission Technique a informé le CD, que cette commission, si besoin est, pourrait reprendre en charge la désignation des arbitres.

Cette dernière solution a été retenue par le CD. (3 voix pour et 5 abstentions).

#### **5. Questions diverses.**

- Récompenses à attribuer à l'AG : Les champions nationaux cyclo sport et CLM soit 7 récompenses et pétanque (2).
- Marcel signale que la liste des officiels pour l'obtention du visa n'est pas à jour avec les personnes n'étant plus à l'UFOLEP ou décédés et incomplète.
- Le CD a pris connaissance du courrier émanant de l'APAC concernant l'affaire Collard/ Delaporte avec les conclusions du tribunal judiciaire de Troyes.
- Prochaine réunion du CD le jeudi 9 avril à 18h45.

Séance levée à 20h45.